

ÉDUCATION. La secrétaire d'État chargée de l'éducation prioritaire était en visiste au collège de Périers

La Manche teste « Devoirs faits » à distance

LA SECRÉTAIRE d'État Nathalie Elimas, chargée de l'éducation prioritaire, était, hier après-midi, dans la Manche, au collège Le Fairage de Périers, pour voir comment se met en place le dispositif « Devoirs faits » à distance.

Cet établissement de 220 élèves participe à une expérimentation lancée à la rentrée dans les cinq départements normands avec vingt collèges volontaires dont deux de la Manche (Périers et Bricquebec).

Il s'agit de dupliquer en numérique le dispositif mis en place par le ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer, il y a maintenant 3 ans, afin d'élargir son champ d'application, en particulier pour les élèves en milieu rural qui doivent prendre un transport scolaire et qui ne peuvent rester au collège après les cours pour bénéficier de cette aide scolaire.

« Devoirs faits » est un temps d'étude accompagnée pour réaliser les devoirs. Au cours de ce moment privilégié, un enseignant est là pour aider les élèves à mener à bien les tâches et exercices demandés par leurs professeurs. Il est aujourd'hui généralisé en présentiel dans les collèges en fonction des emplois du temps.

Le numérique prend aujourd'hui de plus en plus de place dans l'enseignement.

Le confinement a révélé des fractures sociales et numériques. « On s'est rendu compte que des élèves avaient du mal à suivre les cours et le plan de continuité pédagogique parce qu'ils n'étaient pas équipés en outils informatiques, relève Nathalie Elimas. On a eu aussi des questions de connexion sur certains territoires, en particulier en milieu rural avec les zones blanches. »

« Elèves tributaires du car scolaire »

Les expérimentations lancées sur le territoire national visent à « transformer les méthodes pédagogiques » mais aussi à équiper en matériel informatique des familles

qui en sont dépourvues.

« Ça, c'est ce que fait l'État dans l'Aisne et le Val-d'Oise mais on a vu par ailleurs que les collectivités locales jouaient le jeu. Tout le monde doit y contribuer. On voit bien l'intérêt d'équiper nos enfants en cas de reconfinement et pour la mise en place de façon pérenne du dispositif Devoirs faits, en particulier pour les élèves tributaires d'un car scolaire afin qu'ils bénéficient de ce service à la maison, avec un professeur en face d'eux par écran interposé pour les aider à faire leurs devoirs. »

Cela nécessite une couverture réseau fiable et dimensionnée aux besoins d'aujourd'hui et de demain. « Je travaille aussi sur ces questions avec Cédric O (N.D.L.R. : secrétaire d'État chargé du Numérique). Il faut de l'équipement numérique mais aussi du réseau. L'un ne va pas sans l'autre. C'est un sujet de fond connexe. »

L'expérimentation « Devoirs faits » à distance au collège de Périers a débuté par une phase d'apprentissage et d'autonomie avec un enseignant à distance.

Cette formation se fait, dans l'établissement, sur tablette ou ordinateur.

Demain, les collégiens se connecteront depuis chez eux pour faire leurs devoirs. Un enseignant prend ainsi en charge huit élèves.

Gilles PATRY



La secrétaire d'État Nathalie Elimas a suivi les ateliers de formation des élèves aux outils numériques déployés pour le dispositif « Devoirs faits » à distance.

